

Editorial

DES MESURES À PRENDRE POUR RESTER SOLIDE

Il y a différents types de bénéficiaires dans une œuvre de prévoyance. Il y a les assuré(e)s actif(ve)s, bien entendu, mais parmi ceux-ci, on devrait faire une distinction entre les plus et les moins jeunes, ceux qui ont plus ou moins de capitaux d'épargne constitués, ceux qui sont au-dessus du minimum obligatoire et les autres, les femmes et les hommes, ceux qui travaillent à temps complet ou pas, etc.

Il y a ensuite les assurés rentiers qui sont au bénéfice d'une rente déterminée, quelles que soient par ailleurs les performances de gestion de la caisse (positive ou négative). Il y a enfin les bénéficiaires de rentes d'invalidité ou de survivant(e). Chacun de ces groupes est soumis de manière différenciée aux paramètres techniques de l'institution de prévoyance ainsi qu'à des facteurs biométriques externes:

• Exemple 1: un taux d'intérêt élevé crédité sur les avoirs d'épargne des assuré(e)s bénéficie principale-

(Suite en page 2)



ment à ceux qui ont déjà accumulé un important capital d'épargne et moins à ceux, plus jeunes, n'étant pas dans la même situation, ni à ceux qui sont bénéficiaires de rentes déterminées.

• Exemple 2: un taux technique élevé bénéficie aux rentier(e)s, éventuellement même au détriment de la communauté des assuré(e)s actif(ve)s, s'il est supérieur au taux de rendement sur la fortune.

Effectuer des arbitrages

On le voit à travers ces deux exemples: les redistributions au sein des effectifs d'une institution de prévoyance sont nombreuses, pas toujours avec les mêmes bénéficiaires, et inévitables. Il convient, dès lors, d'effectuer des arbitrages avec, comme première priorité, la pérennité de l'institution de prévoyance et ensuite une attribution équitable dans le temps des résultats de sa gestion.

A cela s'ajoutent les facteurs biométriques évoqués plus haut – principalement, l'augmentation de l'espérance de vie – qui provoquent les déséquilibres que l'on sait au bénéfice des *baby boomers* (devenus entretemps des *papy boomers*, et dont les rentes sont calculées sur la base d'une espérance de vie inférieure à ce qu'elle est véritablement) et au détriment des milléniaux (qui devront supporter une partie du coût des rentes attribuées aux *papy boomers*).

On comprendra dès lors le soulagement ressenti, vendredi 17 mars dernier, à l'annonce de l'acceptation in extremis par les Chambres fédérales du principe de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 (avec les nombreux amendements effectués après que le Conseiller fédéral Berset ait présenté son projet) et de la soumission du projet au peuple en septembre de cette année.

Ce soulagement n'a rien à voir avec les différentes mesures d'accompagnement proposées, notre propos n'est pas d'argumenter sur le plan politique, ça n'est pas le rôle d'une caisse de pension.

Un débat nécessaire

Il nous paraît, en revanche, primordial que le débat ait lieu et que chacun puisse réaliser par soi-même les défis auxquels notre système de prévoyance professionnel est confronté. Aujourd'hui, les paramètres techniques réglant l'essentiel des obligations de prestations des institutions de prévoyance ne reflètent plus la réalité, obligeant celles-ci à des arbitrages dangereux, susceptibles de mettre en cause la solidarité entre assurés nécessaire au bon fonctionnement de cette assurance sociale. Le principe de la capitalisation est certes la pierre angulaire du 2ème pilier, mais, comme le montrent les deux exemples ci-avant, ce principe ne saurait à lui seul régler tous les problèmes qui se posent actuellement.

C'est dans ce contexte que la Fondation Patrimonia, comme la très grande majorité des caisses suisses, va commencer un programme de réduction de 0,1% du taux de conversion des avoirs de prévoyance en rente dès 2018, jusqu'en 2020. La prévoyance professionnelle suisse et Patrimonia sont aujourd'hui solides. Nous devons prendre des mesures pour qu'elles le restent demain pour tous.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons une bonne lecture!

Yves CUENDET Président

Zoom technique

À PROPOS DU TAUX DE CONVERSION

Qu'est-ce que le taux de conversion?

Le taux de conversion permet de déterminer la rente annuelle à laquelle un assuré a droit au moment de son départ à la retraite. Il est exprimé en pourcentage du capital accumulé durant la vie professionnelle par le biais des cotisations versées et des intérêts crédités. Le niveau du taux de conversion dépend de divers éléments, notamment de l'âge du départ à la retraite, de l'espérance de vie des rentiers et du taux d'intérêt technique utilisé. La loi fixe son niveau minimal.

Quels sont les enjeux liés à ce taux?

Le taux de conversion est l'un des instruments centraux de l'activité de la caisse de pension. D'un part, il détermine directement le niveau des rentes livrées aux pensionné(e)s. D'autre part, il a une incidence sur la santé financière de l'institution. S'il n'est pas adapté, cela peut sans doute réjouir les bénéficiaires qui touchent davantage d'argent, mais cela met en péril l'équilibre financier à long terme de l'institution, qui vit audessus de ses moyens. Il est donc essentiel de fixer le taux de conversion

à un niveau approprié, qui tienne compte à la fois des réalités économiques et des besoins des assuré(e)s.

Le taux de conversion est aujourd'hui mis en question pour deux raisons. D'une part, les gens vivent de plus en plus longtemps. Par exemple, l'espérance de vie actuelle d'une femme de 65 ans est proche de 85 ans, alors qu'elle se situait à 80 ans en 1980. D'autre part, une grande incertitude pèse sur le rendement futur des placements boursiers, notamment à cause de taux d'intérêt particulièrement bas.

Portrait d'entreprise affiliée

AU CŒUR, IL Y A LA QUALITÉ

Dans chaque numéro de sa lettre d'information, Patrimonia vous fait mieux connaître l'une de ses entreprises affiliées. Rencontre cette fois-ci avec David BALME, CEO de Challenge Optimum SA, une société genevoise qui fait référence aujourd'hui pour tout ce qui concerne l'amélioration de la performance par la qualité.



■ David BALME, CEO de Challenge Optimum SA

Challenge Optimum SA a été fondée en 1994. Quelle vision est à l'origine de ce projet?

David BALME - Notre savoir-faire est fondé sur l'expérience très pratique du monde de l'entreprise de nos consultants. La connaissance fine des facteurs de succès et des problèmes de non-qualité susceptibles de conduire à de sérieuses difficultés, voire, dans les pires cas, à la faillite de l'entreprise, nous permet d'offrir aux chefs d'entreprise un conseil éclairé sur les moyens de sécuriser et d'optimiser le fonctionnement de leur établissement

Quelles sont, aujourd'hui, les prestations que vous offrez, et qui sont vos clients?

Notre société a conseillé ou préparé à la certification plus de 700 établissements publics et privés, de toute taille et dans des domaines d'activités très variés au niveau mondial. Nos interventions les plus récentes portent sur le re-engineering des systèmes de management en lien avec l'évolution stratégique des entreprises dans les secteurs de l'horlogerie, de l'immobilier, de la santé, des services industriels et financiers, de la navigation aérienne, de la sécurité, des services de proximité, de l'industrie alimentaire, des médias et des ONG

Quelle est la taille de votre société, et comment êtes-vous organisé?

Nous faisons depuis 2014 partie du groupe Worms, basé à Hong-Kong et spécialisé dans les essais en laboratoire, l'inspection, le management du risque et la certification dans les secteurs des biens d'équipement de la maison, de la personne, des produits de santé et des pièces détachées aéronautiques.

Peut-on dire qu'aujourd'hui le « management de la qualité » a une importance particulière?

Aujourd'hui plus que jamais! Dans notre économie fortement dépendante des exportations, exposée à la concurrence de pays à main d'œuvre bon marché ou au repli économique et identitaire d'autres marchés, les entreprises n'ont pas d'autre choix que d'optimiser la qualité, tous azimuts, afin de proposer une valeur ajoutée que leurs concurrents ne sont pas en mesure d'offrir. La qualité Suisse doit rester une référence incontournable dans notre économie mondialisée.

Quels sont vos projets de développement?

Nous investissons depuis près de quinze ans dans la diffusion du standard ISAS MEDIA 9001 afin d'offrir aux entreprises de médias un outil de management contribuant à produire une information d'intérêt général aussi indépendante que possible. En parallèle, nous développons pour nos clients, tous secteurs confondus, le logiciel Click-N-Manage pour décrire et optimiser le fonctionnement d'entreprise en conformité avec les exigences ISO.

www.optimum.ch

Zoom technique

LA CERTIFICATION ISO 9001

La norme ISO 9001 est publiée par l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Cette norme définit des exigences pour la mise en place d'un système de management de la qualité pour les organismes souhaitant améliorer en permanence la satisfaction de leurs clients et fournir des produits et services conformes.

Le principe est de définir formellement les processus essentiels de l'organisation et de mettre en place une organisation interne susceptible de gérer les disfonctionnements constatés et les améliorations possibles de ces processus.

Version 2015

La dernière version de l'ISO 9001 a été publiée en septembre 2015 et permet désormais de prendre en compte les enjeux internes et externes d'un organisme et les risques associés. La Fondation Patrimonia, qui avait été la première caisse collective de Suisse à obtenir ISO 9001, a également été certifiée pour la version 2015.

Actualité

DES NOUVELLES DE LA FONDATION

Patrimonia renforce sa certification ISO 9001

En 2010, Patrimonia avait été la première caisse de pension collective de Suisse à obtenir une certification ISO 9001 - certification qui porte sur le management de la qualité au sein de l'organisation. Une telle certification n'est pas acquise une « bonne fois pour toute » et Patrimonia a toujours eu le souci d'en faire un outil à jour, et à valeur ajoutée.

C'est ainsi qu'en septembre dernier la Fondation s'est vue certifiée «ISO 9001:2015», ajoutant un nouveau pan

à son dispositif, en lien avec la gestion des risques – un point crucial aujourd'hui de la gestion des caisses de pension. En effet, la certification ISO 9001:2015 implique d'identifier correctement toutes les parties prenantes de l'organisation et les différents risques qui leur sont liés, pour ensuite élaborer un plan de mesures permettant de circonscrire et de gérer les menaces les plus graves. Cette démarche a amené Patrimonia à renforcer la sécurité de son informatique ainsi que ses règles de gouvernance.



Séance des affiliés: rencontre avec le Pr Prêtre

Comme l'an passé, nous serions heureux de vous rencontrer pour faire le point sur la situation et les projets de notre Fondation lors d'une séance d'information qui aura lieu le mercredi 10 mai 2017, à 16h45, à l'Uptown Geneva, à Genève.

Cette séance sera suivie d'un événement exceptionnel, puisque nous aurons le plaisir d'accueillir le Professeur René Prêtre, l'un des plus grands spécialistes de la chirurgie cardiaque pédiatrique, qui viendra nous parler de son métier, alors que son livre Et au centre bat le cœur vient de rencontrer un grand succès en librairie.

La présentation du Professeur Prêtre sera suivie d'un apéritif dînatoire que nous partagerons, comme de coutume, dans la convivialité. Inscription par e-mail à l'adresse andre.eicher@patrimonia.ch. Nous nous réjouissons de vous accueillir!



Votre contact

André EICHER Responsable commercial andre.eicher@patrimonia.ch T direct 022 888 30 08

Fondation Patrimonia Le Lumion Route François-Peyrot 14 Case postale 574 CH-1215 Genève 15

T 022 888 30 00 F 022 888 30 09 info@patrimonia.ch www.patrimonia.ch



Suivez nos actualités sur LinkedIn





atrimonia est certifiée Qualité ISO 9001 : 2015

Editeur responsable: Fondation Patrimonia